

**EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS  
DU  
CONSEIL DU GROUPE DES 11<sup>e</sup> ET 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENTS**

**- Séance du Jeudi 23 janvier 2020 -**

**Présidence de Monsieur Julien RAVIER, Maire d'Arrondissements.**

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents **24** membres.

**20/004/ECSS**

**DIRECTION GENERALE ADJOINTE ARCHITECTURE ET VALORISATION DES EQUIPEMENTS -  
DIRECTION DES RESSOURCES PARTAGEES (DGAAVE) - Sécurisation des entrées des écoles -  
4ème tranche - Approbation de l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme  
relative aux travaux - Financement.**

**19-35165-DRPDGAAVE**

**MONSIEUR LE MAIRE DU 6<sup>ème</sup> SECTEUR SOUMET AU CONSEIL DES 11<sup>ème</sup> ET 12<sup>ème</sup>  
ARRONDISSEMENTS LE PROJET DE DÉLIBÉRATION CI-ANNEXÉ, DONT CE DERNIER  
EST SAISI, POUR AVIS, AVANT PRÉSENTATION AU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL.**

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur l'approbation de l'augmentation de l'affectation de programme Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, d'une quatrième tranche de travaux pour l'équipement en visiophonie des établissements scolaires.

Par délibération n°19/0224/ECSS du 1<sup>er</sup> avril 2019, le Conseil Municipal approuvait une quatrième tranche de travaux pour l'équipement en visiophonie des établissements scolaires qui n'en étaient pas pourvus ou pour lesquels ils devaient être améliorés ou remplacés pour un montant de 1 000 000 d'Euros. Une subvention a été accordée par l'État à hauteur de 140 422 Euros.

Afin de poursuivre l'amélioration du contrôle d'accès, il est proposé de réaliser des travaux supplémentaires pour faire face à de nouveaux besoins identifiés.

Pour mener à bien cette opération, il convient de prévoir une augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 300 000 Euros pour les travaux portant ainsi le montant de l'opération de 1 000 000 d'Euros à 1 300 000 Euros.

Le Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.) a octroyé à la Ville une subvention à hauteur de 140 422 Euros.

Pour le financement de cette opération, des subventions aux taux les plus élevés possibles seront sollicitées auprès des différents partenaires et notamment auprès de L'État au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

**LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS  
VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIAL  
VU LE CODE DE LA COMMANDE PUBLIQUE DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2019  
VU LA LOI N°92/125 DU 6 FEVRIER 1992  
VU LE DECRET N°97/175 DU 20 FEVRIER 1997  
VU L'ARRETE DU 25 AVRIL 1996 RELATIF A LA COMPTABILITE  
D'ENGAGEMENT  
VU LA DELIBERATION N°19/0224/ECSS du 1<sup>er</sup> AVRIL 2019  
OUI LE RAPPORT CI-DESSUS**

## **DELIBERE**

**ARTICLE 1** Est approuvée l'augmentation de l'affectation de l'autorisation de programme Mission Vie Scolaire, Crèche et Jeunesse, année 2019, à hauteur de 300 000 Euros pour les travaux de sécurisation des entrées des écoles – 4<sup>ème</sup> tranche.

Le montant de l'opération est ainsi portée de 1 000 000 Euros à 1 300 000 Euros.

**ARTICLE 2** Monsieur le Maire de Marseille ou son représentant est habilité à solliciter des subventions aux taux les plus élevés possibles auprès des différents partenaires, et notamment auprès de L'État au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance (F.I.P.D.).

**ARTICLE 3**

La dépense correspondant à cette opération sera financée en partie par les subventions obtenues et le solde sera à la charge de la Ville de Marseille. Elle sera imputée sur les budgets 2020 et suivants.

**Le présent projet de délibération  
mis aux voix a été adopté  
à l'unanimité.**

**Vu et présenté pour son  
enrôlement à une séance  
du Conseil d'Arrondissements**

**Il est donc converti en délibération  
du Conseil des 11ème et 12ème**

**LE MAIRE des 11<sup>ème</sup> - 12<sup>ème</sup> Arrondts  
Julien RAVIER**

Enrôlé au CA du 23 janvier 2020